Bloc Autonome d'Alarme lumineux type Satellite



Axendis. Actipôle
de la Fonderie
Bâtiment Chrome
470, route du Tilleul
69270 CAILLOUX-
SUR-FONTAINES

Certifié selon
NF C 48-150 : 2022
Numéro de licence:
Sa 17006/691200
BAAL-Sa : Sa 11580

Produit : BAAL
BAAL Sa - Réf : 11580

Axendis se réserve le droit de modifier ce document sans préavis. Sa responsabilité n'est engagée qu'après confirmation. La diffusion, même partielle, de ce document est strictement interdite sauf accord préalable de la société AXENDIS.

Table des matières

Présentation **2**
Fonctions supplémentaires : *2*
Caractéristiques **2**
Boîtier *2*
Signal lumineux *3*
Équipement *3*
Alimentation *3*
Précautions **4**
Installation **4**
Accès aux batteries *4*
Ouverture du boîtier **6**
Raccordement général **6**
Description des câbles *6*
Mise en service **8**
Etat de veille *8*
Alarme générale *8*
Réarmement *8*
Son continu *8*
Mode test **8**
Maintenance **9**
Protection de l'environnement **10**

Présentation

Le Bloc Autonome d'Alarme Lumineuse Satellite (BAAL-Sa) est utilisé pour diffuser le signal d'alarme générale défini par les règles en vigueur.

L'ouverture de la boucle de commande depuis le Bloc Autonome d'Alarme Principal (BAAS-Pr) ou le Centralisateur de Mise en Sécurité (CMSI) par son UGA provoque le déclenchement du processus d'alarme d'une durée minimum de 5 minutes.

Fonctions supplémentaires :

→ Synchronisation du signal lumineux d'alarme générale entre les BAAL-Sa de la même boucle de commande d'alarme, sans fil supplémentaire ;

→ mode test permettant de générer un signal lumineux de test sur l'ouverture de la boucle de commande d'alarme.

Caractéristiques

Boîtier

→ Dimensions : H=258mm ; P=95mm ; L=166mm ;

→ poids : 600 grammes ;

→ matière : plastique (PC V0) ;

→ couleur : blanc (RAL9010) non propagateur de flammes ;

→ degré de protection : IP42 (NF EN60529), IK06 ;

→ protection contre les chocs électriques : Classe II ⧈.

Signal lumineux

→ Classe S ;

→ portée : 8 mètres (W 5-8).

Équipement

→ Signalisation par LED en façade ;

→ 1 boucle de commande d'alarme générale, équipée d'une synchronisation du signal lumineux ;

→ 1 boucle de commande de son continu ;

→ autonomie en veille supérieure à 72 heures suivie d'un cycle d'alarme de 5 minutes.

L'autonomie sera garantie après 24 heures de charge de la batterie suite à la mise en service.

Alimentation

1. Alimentation principale : 230 Vac +10% -15% 50Hz ;
2. alimentation de sécurité :

→ 2 piles rechargeables Ni-Mh 8V4 170mAh de marque Europa et de type R22/PP3

→ 2 piles rechargeables Ni-Mh 9V 280mAh de marque Europa et de type R22/PP3

→ 2 piles rechargeables Ni-Mh 8V4 175 mAh de marque Energizer et de type NH22-175

Certification suivant la norme NFC48-150 : 2022 en vigueur et réglementation C.E.

Précautions

⚠ **Les règles d'installation sont définies par la norme NF C 48-150: 2022 et NF C 15-100.Veiller à séparer les circuits TBTS des câbles secteurs.**

En cas de présence de source électrique perturbatrice (milieu industriel, variateur de vitesse, poste de soudure, machine électrique utilisant une source électrique à conversion par découpage,...), respecter une distance minimale de 30cm séparant le circuit électrique «courant fort» et le circuit T.B.T.S. du BAAL afin d'éviter tout risque d'explosion.

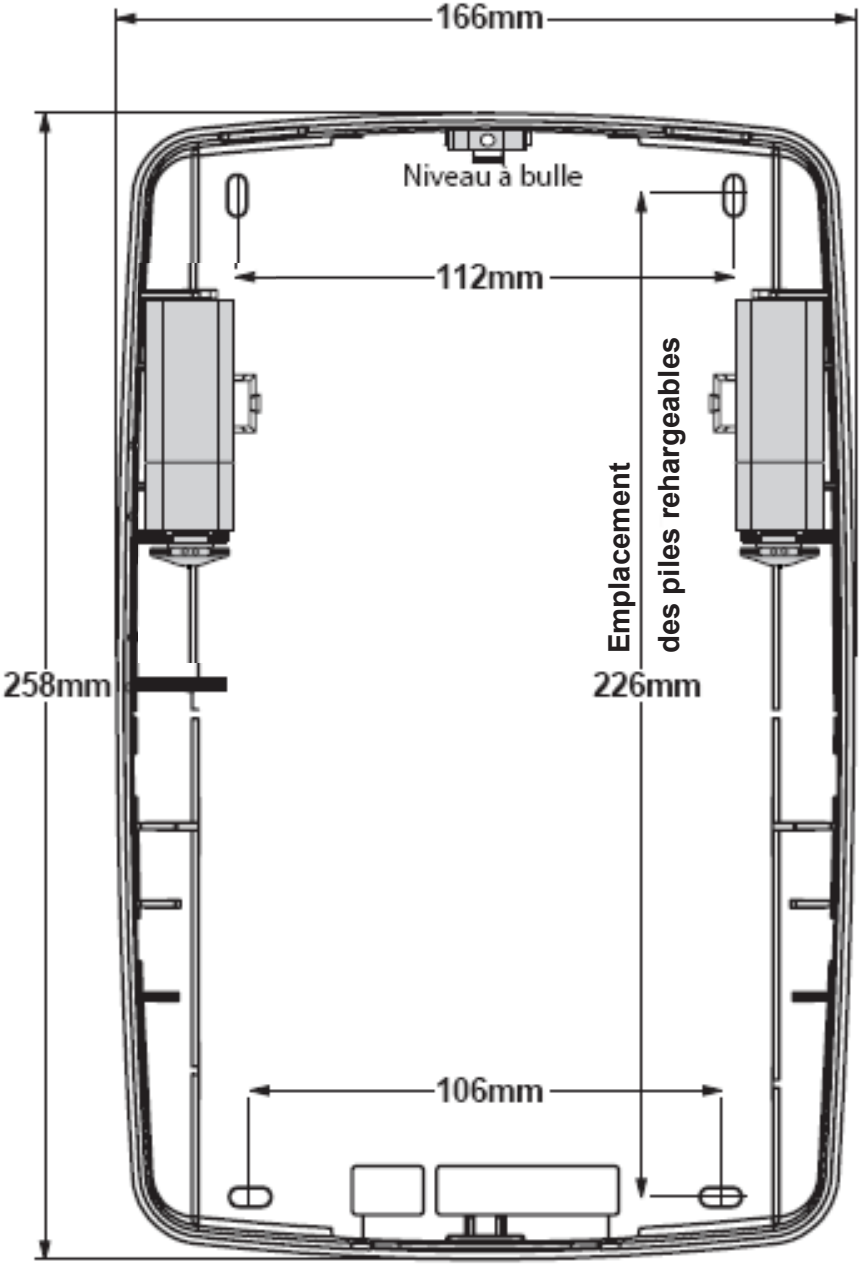
⚠ **L'utilisation de piles 9V est interdite afin d'éviter tout risque d'explosion. Utiliser uniquement les batteries rechargeables spécifiées (voir le chapitre «Alimentation» page 3).**

Installation

1. Faire passer les câbles par le haut du boîtier et les insérer dans l'encoche située au bas du boîtier ;
2. placer le boîtier à une hauteur minimum de 2,25 mètres ou directement sous le plafond ;
3. retirer le capot avant du boîtier ***(voir le chapitre «Fixation du boîtier» page 6) ;***
4. exercer une pression sur l'encoche qui se situe sous le boîtier ;
5. tirer le capot vers soi ;
6. retirer la vis du capot à l'aide d'un tournevis ;
7. tracer au mur les emplacements des trous de fixation ***(voir le schéma page 5 pour les dimensions idéales)*** ;
8. percer les trous de fixation, puis placer les 2 vis du haut ;
9. accrocher le coffret au mur, placer les 2 vis du bas ;
10. ajuster la position avant de serrer les vis.

Accès aux batteries

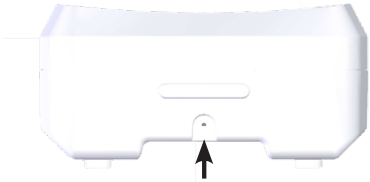
Ouvrir le capot avant, l'emplacement des batteries se situe à l'intérieur ***(Voir «Emplacement piles rechargeables » sur le schéma page 5).***


166mm
Niveau à bulle
112mm
Emplacement
des piles rehargeables
258mm
226mm
106mm

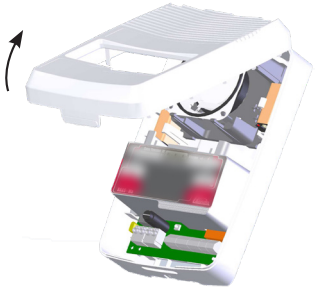
Ouverture du boîtier

1. Retirer la vis située sous le boîtier ;
2. appuyer sur l'encoche sous le boîtier ;
3. tirer la façade avant vers soi.

Vue de dessous







Lors de la fermeture du boîtier, ne pas oublier de remettre la vis.

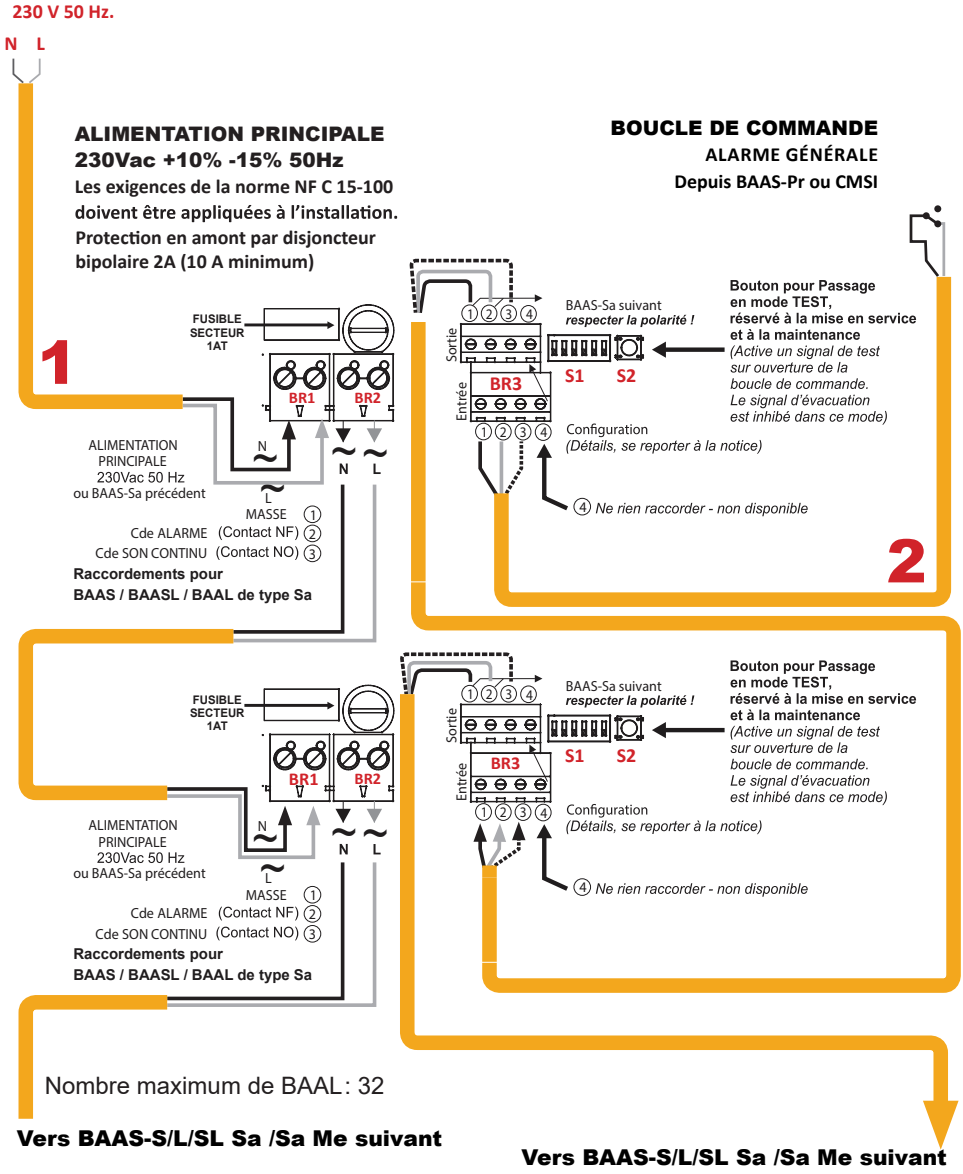
Raccordement général

Description des câbles *(voir schéma ci-à droite)*

1 Alimentation principale (secteur 230Vac).
Type FR-N1X6G3 cuivre 3G1,5² Classification : Cca-s2, d2, a2 à minima
(Pour les installations existantes ou les rénovations,il est possible d'utiliser le type U1000 RO2 V)

Boucle de commande.

2 *1 paire 8/10e à 1,5mm², sans écran. Longueur maximale : 1000 m entre chaque BAAS*. Si utilisation de commande de son continu, ajouter une paire supplémentaire 8/10e, sans écran


230 V 50 Hz.
N L
ALIMENTATION PRINCIPALE
230Vac +10% -15% 50Hz
Les exigences de la norme NF C 15-100 doivent être appliquées à l'installation.
Protection en amont par disjoncteur bipolaire 2A (10 A minimum)
BOUCLE DE COMMANDE
ALARME GÉNÉRALE
Depuis BAAS-Pr ou CMSI
1
FUSIBLE SECTEUR 1AT
BR1
BR2
ALIMENTATION PRINCIPALE 230Vac 50 Hz ou BAAS-Sa précédent
N
L
MASSE ①
Cde ALARME (Contact NF) ②
Cde SON CONTINU (Contact NO) ③
Raccordements pour BAAS / BAASL / BAAL de type Sa
Sortie
Entrée
BR3
BAAS-Sa suivant respecter la polarité !
S1
S2
Bouton pour Passage en mode TEST, réservé à la mise en service et à la maintenance
(Active un signal de test sur ouverture de la boucle de commande. Le signal d'évacuation est inhibé dans ce mode)
Configuration
(Détails, se reporter à la notice)
④ Ne rien raccorder - non disponible
2
Nombre maximum de BAAL : 32
Vers BAAS-S/L/SL Sa /Sa Me suivant
Vers BAAS-S/L/SL Sa /Sa Me suivant

Mise en service

Etat de veille

Il est indiqué par le voyant « sous-tension » allumé fixe. La boucle de commande d'alarme générale est normalement fermée.

Alarme générale

→ Elle est commandée par l'ouverture de la boucle de commande par le BAAS-Pr ou l'UGA et signalée par l'activation du signal lumineux ;
→ la durée de l'alarme générale est d'au moins 5 minutes ;
→ la synchronisation du signal lumineux est réalisée à l'aide de la boucle de commande maintenue ouverte.

Réarmement

Réarmer le BAAS-Pr ou le CMSI provoque la fermeture de la boucle de commande et le retour à l'état de veille générale (après le cycle d'alarme générale).

Son continu

→ Il est utilisé pour signaler le début et la fin des cours ;
→ il est commandé par la fermeture de la boucle de commande de son continu, par un bouton poussoir ou un contacteur à clef ;
→ le signal d'alarme générale reste prioritaire.

Mode test

Il permet de vérifier le fonctionnement de l'ensemble des BAAL-Sa d'une même boucle de commande.

1. Appuyer sur le bouton « test » (niveau III), situé au dessus des borniers de raccordements, du BAAS-Pr, du CMSI équipé de cette fonctionnalité ou d'un des BAAL-Sa, si le CMSI ne le permet pas ;
2. le voyant « test » s'allume fixe ;

Le BAAS-Pr ou le BAAL-Sa ou le CMSI activé en mode test donne l'ordre de commande du signal lumineux de test aux autres BAAL-Sa de la même boucle.

3. le signal de test est de 2 secondes à intervalle de 5 secondes ;
4. pour arrêter le mode test, appuyer sur le bouton « test ». Le voyant « test » s'éteint et le BAAL revient à l'état de veille général.

Le BAAL-Sa n'est pas pourvu d'un arrêt automatique afin de prévenir tout risque de démarrage du processus d'alarme générale lors des essais.

Maintenance

Panne	*Diagnostic*	*Vérifier*
Le voyant « test/ défaut » clignote.	Défaut de l'alimentation sécurité.	- La présence et le raccordement de la batterie ; - la charge de la batterie.
Le voyant « sous-tension » clignote.	Défaut de l'alimentation principale.	- Le raccordement de l'alimentation secteur ; - le fusible de l'alimentation secteur.
Pas de signal d'alarme lors du test ou de l'alarme générale.	Défaut du diffuseur lumineux.	- Les voyants de mise sous-tension et de test du BAAL-Sa ; - la boucle de commande est en court-circuit.
La commande de mise à l'arrêt ne fonctionne pas.	Défaut de fonctionnement de mise à l'état d'arrêt.	- Le raccordement, la polarité et le fonctionnement du boîtier de télécommande ; - la tension secteur : s'il y en a une, elle inhibe la fonction de mise à l'arrêt.
L'ouverture de la boucle de commande ne provoque pas d'alarme	Défaut de la boucle de commande.	- Le raccordement des déclencheurs manuels : Débrancher la boucle sur BR3 et BR4 du BAAL-Sa pour vérifier le passage en alarme (présence d'une surtension, un composant a protégé la ligne).

Protection de l'environnement

Déchets dangereux : Batterie Ni-Mh

Ne pas jeter les batteries dans une poubelle, les déposer dans une borne de collecte spécifique.

Déchets DEEE

Conformément à la Directive Européenne relative aux Déchets d'Équipement Électriques et Electroniques (2012/19/UE), l'ensemble des pièces constituant le produit est recyclable.

ROHS

Conformément à la directive Européenne relative aux restrictions d'utilisation de substances dangereuses pour l'environnement (2011/65/UE).

Eco-solution

L'alimentation à découpage de ce produit a été choisie pour sa faible consommation et son rendement élevé, bénéficiant d'un label Eco Smart.

Mise au rebut produit

ATTENTION ! certains composants de ce produits peuvent contenir des substances polluantes ou dangereuses qui pourraient avoir des effets nuisibles sur l'environnement et sur la santé des personnes s'ils étaient jetés dans la nature. Comme l'indique le symbole ci-dessus, il est interdit de jeter ce produit avec les ordures ménagères. Utiliser les points de collecte sélective pour la mise au rebut du produit conformément aux prescriptions des normes en vigueur.